

Lire à voix haute au CE1

Remarques préliminaires

A l'entrée au CE1, les élèves ont des niveaux de lecture très divers : si certains lisent déjà avec aisance, d'autres peinent encore à décoder un texte.

Des évaluations s'imposent en début d'année ; elles détermineront, de manière objective, la meilleure conduite à adopter pour chacun.

Aucun élève ne devra être placé – de manière prématurée - dans une situation de lecture à voix haute devant toute la classe, au risque de provoquer une grande souffrance (crainte de la moquerie, par exemple)

Oraliser un texte, pour être écouté et compris par d'autres, suppose d'avoir maîtrisé un certain nombre de compétences :

- avoir suffisamment confiance en soi pour oser prendre la parole devant les autres
- savoir décoder tous les mots et pouvoir les prononcer correctement
- lire chaque mot sans « ânonner » syllabe par syllabe
- adopter un rythme de lecture adapté (ni trop lent, ni trop rapide)
- savoir poser sa voix, respirer
- respecter les « groupes de sens » et la ponctuation afin de donner du sens à ce qui est lu.

Selon les progrès observés dans le domaine graphophonologique (capacité à décoder tous les mots) et en fluence (automatisation du décodage et vitesse de lecture des mots, des phrases et des textes), l'enseignant proposera le mode d'entraînement adapté à chaque élève.

Des groupes de besoins seront constitués.

Au fur et à mesure de ses progrès, tout élève sera invité à lire « devant et pour ses camarades », dans un moment dédié et ritualisé, inscrit à l'emploi du temps.

Le texte lu sera choisi soigneusement et préparé avec l'élève volontaire pour la lecture.

En effet, la lecture à voix haute, pour être efficiente, doit s'appuyer sur un texte connu et compris par le lecteur.

Dans ces moments de lectures partagées, l'enseignant veillera à maintenir un climat de confiance et de bienveillance (tant du côté du lecteur que des auditeurs). Il insistera prioritairement sur les compétences maîtrisées et notera, en accord avec l'auditoire, les points à améliorer selon des critères définis auparavant et collectivement.

Ces situations ritualisées de lecture à haute voix doivent être des moments de plaisir partagé entre lecteur et auditeurs.

Un entraînement en trois étapes

Un exemple de progression pour l'année

Période 1 Sept-octobre	Période 2 Nov.- Décembre	Période 3 Janvier février	Période 4 Mars avril	Période 5 Mai Juin
Étape 1 <i>Toute la classe</i>	Étape 1 : <i>élèves fragiles</i> Étape 2 : <i>autres élèves</i>	Étape 2 : <i>autres élèves</i> Étape 3 : <i>élèves en réussite</i>	Étape 2 Étape 3 <i>Toute la classe en alternance</i>	Étape 3 <i>Toute la classe</i>

Les objectifs spécifiques à chaque étape de l'entraînement

Étape 1 : s'entraîner à lire à voix haute, pour soi

- Savoir oraliser un texte entièrement décodable dont le sens a été explicité (avec ou sans l'utilisation de la MAL CE1)
- Développer la fluence de lecture en s'appuyant sur des critères préalablement définis (lire tous les mots, bien articuler, bien prononcer, lire de manière fluide en respectant la ponctuation...)
- Augmenter progressivement la vitesse de lecture et la longueur des textes en veillant à ce qu'ils ne posent aucun problème de compréhension

Étape 2 : s'entraîner à lire à voix haute, pour les autres

- Choisir, avec l'aide de l'enseignant, un extrait d'un texte (étudié préalablement en ACT)
- Observer la ponctuation, définir les pauses (groupes de souffle)
- Repérer les mots « difficiles à prononcer »
- Adopter l'intonation correspondant au sens de l'extrait (colère, surprise, joie...)
- Préparer sa lecture (enregistrement simple, MAL CE1 ou travail en binôme)
- Lire le texte devant la classe

Étape 3 : lire à voix haute devant la classe

- Définir collectivement les critères de réussite (lecture fluide, intonation, rythme de lecture, intensité de la voix, regard...)
- Procéder à la lecture selon un rituel : situation d'écoute active de la classe / présentation de l'extrait / lecture / échanges « critiques » sur les critères retenus...

Les supports utilisés à chaque étape de l'entraînement

Étape 1 : des textes courts en lien avec le manuel de lecture utilisé au CP ou extraits d'albums lus en classe

- Textes entièrement décodables, de longueur progressive (une phrase au début puis plusieurs phrases, jusqu'à un paragraphe)
- Vocabulaire familier, ne posant pas de problèmes de compréhension

Ces textes sont attribués aux élèves par l'enseignant en fonction de leur capacité de lecture.

Étape 2 : des textes ayant donné lieu à un atelier de compréhension :

- Chaque texte étudié est recopié sur une fiche cartonnée, placée dans un classeur mis à la disposition des élèves.
- Selon sa longueur, il peut être découpé en plusieurs « épisodes »

C'est l'élève qui choisit, en accord avec l'enseignant, le texte (ou l'extrait de texte) qu'il souhaite lire à haute voix. L'enseignant propose alors la relecture du texte, réactive les éléments significatifs et engage l'élève dans la préparation de la lecture à haute voix en se référant à la grille de critères.

Lors des étapes 1 et 2, la « machine à lire CE1 » est un outil complémentaire pour l'entraînement individuel. Dans tous les cas, l'entraînement portera uniquement sur les textes qui auront donné lieu préalablement à un ACT.

Étape 3 : des textes divers, proposés par l'enseignant

- Courts récits ou extraits d'albums plus ou moins connus des élèves
- Comptines et/ou poésies
- Textes explicatifs extraits d'albums documentaires (description d'un animal, modes de vie, habitats...)
- Description d'un personnage, d'un paysage...

- Ces textes, éventuellement assortis d'une illustration, sont de longueur variable : (50 à 150 mots). Ils sont recopiés sur des fiches individuelles cartonnées, classées selon le type de texte : les histoires / les documentaires / la poésie...

- Ces textes sont mis à la disposition des élèves qui peuvent aller les consulter et les lire silencieusement (dans un espace dédié).

C'est l'élève qui choisit le texte qu'il souhaite lire à haute voix à ses camarades ; l'enseignant valide ce choix en s'assurant de sa compréhension par l'élève. Il engage l'élève à préparer sa lecture en se référant à la grille de critères. Il permet à l'élève de s'entraîner à le lire, soit en classe, soit à la maison.

La démarche à chaque étape de l'entraînement

Étape 1

- L'enseignant a procédé à une évaluation diagnostique de la fluence de lecture. Les résultats lui permettent de repérer les capacités de décodage et d'automatisation de chaque élève. Il constitue ainsi des groupes de besoins qu'il fractionne ensuite en trinômes homogènes.
- L'enseignant élabore un corpus de textes de longueur et complexité progressives.
- Chaque trinôme se voit attribuer un ensemble de 5 textes correspondant à une période d'entraînement et à son niveau de réussite.
- L'entraînement consiste alors à mesurer la vitesse et la précision de lecture de chacun des élèves du trinôme à tour de rôle : le lecteur et deux auditeurs chargés, l'un de chronométrer le temps de lecture, l'autre de pointer les « erreurs de lecture » (mots mal lus ou sautés).
- Chaque élève possède un carnet de lecteur qui sera renseigné à l'issue de chaque entraînement : titre du texte, vitesse de lecture (nombre de mots/minute), nombre d'erreurs (mots mal lus ou sautés)
- Un nouveau corpus de 5 textes sera alors proposé à chaque trinôme pour une seconde phase d'entraînement.
- Deux à trois séances d'entraînement hebdomadaires sont inscrites à l'emploi du temps. Chaque séance dure environ une vingtaine de minutes.
- Une grille de critères est élaborée avec les élèves (exemple en annexe : grille n°1)

Étape 2

- Des ateliers de compréhension de textes sont proposés chaque semaine selon le protocole habituel.
- Des groupes sont constitués en fonction des capacités de lecture des élèves.
- Le texte est lu tout ou partie par les élèves eux-mêmes, ou entièrement lu par l'enseignant afin d'éviter une surcharge cognitive et permettre de concentrer les efforts sur la compréhension des éléments significatifs du texte.
- Dans tous les cas, en fin d'atelier, le texte est lu oralement par l'enseignant.
- A tour de rôle, les élèves s'entraînent à la lecture à voix haute d'un extrait du texte de l'ACT, soit individuellement, soit à deux, notamment s'il s'agit d'un récit dialogué.
- L'enseignant accompagne cette préparation et encourage les élèves les plus timides à lire devant les camarades.
- Deux séances de lecture à voix haute hebdomadaires sont inscrites à l'emploi du temps.
- Une grille de critères est élaborée avec les élèves (exemple en annexe : grille n°2)

- Les textes lus sont connus de l’auditoire. Le rôle des auditeurs consiste à écouter de manière attentive et bienveillante, en repérant, sur la grille, les critères maîtrisés par l’élève lecteur.
- Un court moment de synthèse est conduit par l’enseignant à la fin de chaque séance.

Étape 3

- Les textes rassemblés par l’enseignant sont de nature, longueur et complexité variables. Ils sont mis à la disposition des élèves qui peuvent librement les consulter et les lire silencieusement lors de moments inscrits quotidiennement à l’emploi du temps.
- Le stock de textes est régulièrement enrichi d’extraits d’albums ou de contes lus par l’enseignant ou proposés par les élèves eux-mêmes.
- Les élèves s’inscrivent librement sur un planning élaboré par l’enseignant qui veille à une bonne rotation des inscriptions au cours des deux séances hebdomadaires :

Exemple de planning hebdomadaire des séances LVH



Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
<i>Entraînement</i>	<i>Lecture à V H</i>	<i>Entraînement</i>	<i>Lecture à V H</i>	<i>Entraînement</i>
Groupes - -	1- 2- 3-	Groupes - -	1- 2- 3-	Groupes - -

- Une grille de critères est élaborée avec les élèves (exemple en annexe : grille n°3)
- Les textes lus ne sont – a priori – pas connus de l’auditoire.
- Le lecteur est dans une situation de communication au cours de laquelle il va tenter de transmettre une émotion, celle qu’il a ressentie lui-même à la lecture du texte (humour, suspense, peur, tristesse...).
- Le rôle des auditeurs consiste à écouter et à comprendre.
- Des échanges, conduits par l’enseignant, sont engagés après la lecture afin de permettre à tous les élèves de questionner le lecteur et/ou d’exprimer leur ressenti à l’écoute du texte.
- La grille de critères est renseignée, en accord avec le lecteur, et validée par l’enseignant.

ANNEXES : grilles de critères (exemples)



Lire à voix haute au CE1

Étape 1



Critères										
	1	2	3	4	5	1	2	3	4	5
Séances d'entraînement										
J'articule correctement										
Je prononce correctement										
Je lis tous les mots										
Je ne découpe pas les syllabes										
Je respecte la ponctuation										
Je lis assez fort pour me faire entendre										
Je lis assez vite : Mots/minute										

Lire à voix haute au CE1

Étape 2

Critères										
	1	2	3	4	5	1	2	3	4	5
Séances d'entraînement										
J'articule correctement										
Je prononce correctement										
Je lis tous les mots										
Je ne découpe pas les syllabes										
Je respecte la ponctuation										
Je lis assez fort pour me faire entendre										
Je lis assez vite : Mots/minute										
Je lis de manière fluide										
Je respecte les groupes de sens										
Je regarde mon public lors des pauses										
Je change de voix pendant les dialogues										

Lire à voix haute au CE1 Étape 3

Critères										
	1	2	3	4	5	1	2	3	4	5
Séances d'entraînement										
J'articule correctement										
Je prononce correctement										
Je lis tous les mots										
Je ne découpe pas les syllabes										
Je respecte la ponctuation										
Je lis assez fort pour me faire entendre										
Je lis assez vite : mots/minute										
Je lis de manière fluide										
Je respecte les groupes de sens										
Je regarde mon public lors des pauses										
Je change de voix pendant les dialogues										
Je présente l'extrait avant la lecture										
Je lis avec l'intonation nécessaire										
Je transmets une émotion au public										

ANNEXES : Documents de référence (extraits du site EDUSCOL)

« Lire à haute voix est une activité particulière : il faut avoir lu et compris le texte pour pouvoir le lire à haute voix. Il faut avoir décidé de ce qu'on veut faire comprendre et faire ressentir à son auditoire. La lecture à voix haute nécessite une écoute attentive. On laissera donc toujours un temps d'appropriation personnelle du texte avant la lecture à haute voix. La lecture à voix haute ouvre la voie à des perspectives didactiques passionnantes à condition que l'enseignant renonce à l'idée que la lecture à voix haute sert avant tout à vérifier des compétences de lecteur. En revanche, elle doit devenir un objet d'apprentissage en soi et au-delà le support d'une expérience esthétique. La lecture à voix haute n'est pas une étape vers la lecture silencieuse mais elle suppose déjà une parfaite maîtrise de la lecture ; elle ne permet pas d'apprendre à lire, elle suppose qu'on sait lire. Dans les pratiques sociales de la lecture à voix haute, celui qui lit à haute voix ne se contente pas de lire. En réalité, il communique aux autres oralement, la lecture qu'il a faite auparavant ».

La lecture à voix haute, objet d'apprentissage

- 1) Pour lire à voix haute, il faut avoir compris le texte.
- 2) Il faut savoir lire pour déclamer un texte et être un lecteur expert si l'on veut faire passer des sentiments (c'est-à-dire sa façon de concevoir le texte).
- 3) Cela suppose un choix des textes à lire en fonction des compétences de l'élève pour ne pas le mettre en difficulté.
- 4) La lecture à voix haute ne sert pas à vérifier des compétences de lecteur. C'est une activité qui porte sur la lecture mais qui n'est pas suffisante pour entrer dans la compréhension fine d'un texte.
- 5) Ce n'est pas une étape vers la lecture silencieuse mais elle nécessite une lecture silencieuse préalable (qui elle, vise la compréhension).
- 6) La lecture à voix haute est une leçon de langue. Les erreurs détectées permettent un travail de remédiation de la langue que la lecture silencieuse ne permet pas (prononciation, déchiffrage, hésitation) et une imprégnation de la langue (structures, tournures)
- 7) La lecture à voix haute s'apprend. Elle demande un entraînement spécifique.
- 8) Des activités programmées en classe aident à l'amélioration de la diction.
- 9) On ne lit pas devant un public de façon innée.

La lecture à voix haute contribue au renforcement de la personnalité de l'élève. Elle permet de mettre en œuvre des projets d'expression, des mises en scène théâtrales, des lectures spectacles, une présentation d'exposé, la création d'un livre cassette, l'enregistrement en voix-off d'un montage multimédia, etc

Pour travailler la lecture à haute voix (sur des textes que l'on connaît déjà), on va lire :

- pour s'entraîner à respirer, à articuler, à modifier l'intensité de la voix, à lire une même phrase en se mettant dans la peau de différents personnages, à lire en se déplaçant, à raconter ce qu'on a lu, à moduler sa voix (vitesse, intensité...) en fonction du sens du texte ou de son intention ;
- pour s'amuser avec des jeux et des exercices d'articulation ;
- pour se perfectionner avec des repérages de lettres, de syllabes, de mots, d'un intrus, avec des exercices de lecture rapide ;
- pour intégrer des éléments d'organisation d'un texte et de grammaire après avoir travaillé les marques de ponctuation et leur concordance à l'oral, la lecture de phrases dans lesquelles le changement de ponctuation entraîne une modification du sens, la lecture de textes non ponctués, la lecture de textes constitués de phrases un peu longues et dans lesquels le respect de la ponctuation est une condition pour se faire comprendre.